



PC.DEL/341/04
29 April 2004

ENCH only

**DECLARATION DE MONSIEUR OMAR ZNIBER
AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU
ROYAUME DU MAROC A VIENNE**

**CONFERENCE DE BERLIN SUR
L'ANTISEMITISME**

BERLIN , le 29 avril 2004

Monsieur le président

Je voudrais tout d'abord vous exprimer au nom de ma délégation nos félicitations pour la tenue à Berlin de cette 2ème édition de la conférence sur l'antisémitisme. Cette initiative qui revêt une signification particulièrement importante, confirme la détermination de l'OSCE de lutter contre toutes les manifestations racistes et antisémites, et ce à travers l'identification des meilleurs moyens possibles d'éradication de ces fléaux.

C'est pourquoi, il convient de demeurer conscient des dangers induits par ces comportements et de la nécessité de les combattre.

L'histoire de l'humanité est marquée par l'existence de manifestations d'intolérance, de discrimination et de xénophobie contre des minorités ethniques et religieuses. L'antisémitisme qui est l'objet de cette conférence doit aussi être combattu de façon permanente et systématique. Ce phénomène qui s'identifie historiquement comme un sentiment d'animosité à l'égard des juifs, semble de nos jours prendre des dimensions inquiétantes.

Monsieur le président

A l'époque de la mondialisation économique, des mutations profondes géopolitiques et humaines, des progrès énormes des communications et des conflits politiques et stratégiques, la problématique de l'antisémitisme et de la discrimination raciale se prête facilement à des instrumentalisations politiques et des glissements idéologiques, qui en font souvent un enjeu de méfiance et de préjugés stéréotypés entre les cultures et les croyances juive, chrétienne et musulmane.

C'est pourquoi, nous estimons qu'à côté du renforcement des mesures légales et institutionnelles de lutte contre la discrimination raciale et religieuse, l'une des priorités de cette conférence est d'initier une action simultanée et coordonnée entre les Etats, la société civile et les médias pour éviter les replis communautaires et ségrégationnistes. Ceci devrait passer notamment par un travail de mobilisation pour la promotion de l'éducation scolaire et la dissémination des valeurs de tolérance, de dialogue et de respect mutuel entre les races et les religions.

Monsieur le président,

Pendant des siècles, juifs et musulmans ont cohabité au Maroc et coopéré étroitement pour la prospérité du pays. Le royaume chérifien a toujours été une terre de coexistence pacifique entre les diverses confessions religieuses. Indissociable de l'histoire du Maroc, le judaïsme marocain remonte, selon les historiens à près de 2000 ans.

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, au regard de la dimension de la communauté juive établie au Maroc, ce que fut le judaïsme marocain au temps de sa grandeur. Des quelque deux cents cinquante mille juifs que comptait le Royaume en 1956, un grand nombre a émigré dès l'indépendance du pays.

Cette rupture d'une histoire millénaire n'a pas effacé ce que fut un modèle de vie commune et de traditions partagées. Les juifs firent partie de la vie marocaine aussi bien dans les villes que dans les campagnes, et jouèrent un rôle important dans le tissu économique et social.

Sous la dynastie alaouite, la situation des juifs va s'améliorer considérablement. En 1765, le Sultan Mohammed ben Abdallah fonde la ville de Mogador et octroie à plusieurs familles juives des privilèges commerciaux qui favorisent le développement de la ville. En 1803, la première école de l'alliance israélite est créée à Tétouan, en 1865 à Tanger et en 1867 à Mogador, actuellement Essaouira.

Casablanca, compte encore plus de 30 synagogues. De nombreux marocains semblent fiers d'avoir maintenu en leur sein une communauté juive qui, faut-il le noter, a participé côte à côte avec les marocains musulmans dans la grande manifestation de Casablanca, au lendemain des actes terroristes du 16 mai 2003.

Sa Majesté le Roi Mohammed V, va assurer une protection soutenue des sujets marocains de confession juive, notamment contre les mesures discriminatoires du régime de Vichy.

Après l'indépendance du Royaume, les ressortissants juifs vont occuper des postes importants dans le gouvernement et l'administration marocaines.

Plus récemment, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, toujours fidèle aux principes du Maroc dans la protection de ses citoyens juifs et dans le rapprochement et la coexistence des religions révélées, a joué un rôle clé dans

l'apaisement du conflit israélo-arabe et dans la recherche d'une solution définitive à ce drame qui déchire le Moyen Orient.

Actuellement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, garant des libertés et des droits de tous les marocains; joue un rôle clé dans la protection de la communauté juive après les actes terroristes de Casablanca, dénoncés fermement par l'ensemble du peuple marocain. Ainsi, il a donné ses hautes instructions pour la reconstruction des institutions juives qui ont été affectées par ces événements.

L'émigration des juifs du Maroc vers Israël, la France, le Canada ou les Etats-Unis n'a pas empêché la continuité des liens d'allégeance entre le Royaume et ses ressortissants hébreux là où ils se trouvent.

L'esprit de tolérance et de dialogue qui ont toujours animé le Maroc et ses souverains, sa politique d'ouverture, de juste milieu et de tolérance, son attachement à la légalité internationale, au respect du voisinage, aux droits des minorités et au règlement pacifique des différends, ont prédisposé le Royaume à jouer un rôle pionnier en matière de dialogue entre les cultures et les religions.

Monsieur le président,

Nous continuons de croire que l'éradication de l'antisémitisme passe également par la résolution du conflit du Moyen Orient qui attise le racisme, la haine, l'extrémisme politique et le radicalisme religieux.

En effet, ce conflit se prête facilement à une interprétation religieuse ou pour le moins éthique. Il se déroule dans un lieu qui a été le berceau des trois religions monothéistes qui ont vécu des moments de friction, mais aussi de longues périodes de coexistence pacifique.

La résolution de ce conflit permettra à tous ceux qui luttent avec fermeté et détermination contre l'antisémitisme d'avancer vers leur objectif qui est de contenir à jamais ce phénomène malsain, enregistrant ainsi un succès historique contre l'intolérance, la discrimination raciale et la xénophobie.

Merci Monsieur le président.